

Primature/Projets industriels "l'eau et la santé pour tous"

Le groupe brésilien Asperbras exprime sa disponibilité au Premier ministre

O. N.
Libreville/Gabon

Julien Nkoghe Bekale a échangé avec une délégation d'hommes d'affaires brésiliens conduite par Francisco Colnaghi. Ces derniers sont venus exprimer au chef du gouvernement gabonais leur volonté d'accompagner le gouvernement dans ses projets visant l'amélioration de l'offre en matière d'eau potable et de santé publique.



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, entouré de la ministre Carmen Ndaot et du chef de la délégation du groupe Esperbras, Francisco Colnaghi.



Une phase de la séance de la séance de travail.

UNE délégation du groupe brésilien Asperbras, conduite par Francisco Colnaghi, a été reçue par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, lundi, à l'immeuble du "2-Décembre", abritant les services de la Primature. M. Colnaghi et les siens étaient introduits au cabinet du chef du gouvernement par la ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Mme Carmen Ndaot. Les échanges entre les deux parties ont essentiellement porté sur les projets gabonais "l'eau et la santé pour tous". Projets qui consistent à améliorer l'offre en eau potable et en

matière de soins de santé dans tout le pays. Le chef de la délégation, s'exprimant au nom de son groupe, a affirmé sa volonté d'accompagner, dans le cadre d'un partenariat public/privé, le gouvernement gabonais dans la réalisation de ses projets industriels qui concernent des secteurs touchant directement à la vie des populations. Au niveau de la santé, il s'agira de la construction des hôpitaux modernes ; et dans le secteur de l'eau potable, cela pourrait se faire par des forages et autres puits... Le groupe Esperbras s'est



Quelques participants à ladite séance.

également dit intéressé par le secteur minier.

Pour sa part, le Premier ministre s'est réjoui de l'initiative de cet opérateur économique brésilien. Esti-

me, le ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Mme Carmen Ndaot, a souligné que celle-ci s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, et surtout qu'elle rentre dans son ambition d'améliorer davantage les conditions de vie de ses compatriotes, dans le cadre du développement des partenariats publics-privés.

me, le ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Mme Carmen Ndaot, a souligné que celle-ci s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, et surtout qu'elle rentre dans son ambition d'améliorer davantage les conditions de vie de ses compatriotes, dans le cadre du développement des partenariats publics-privés. Il faut souligner que le groupe Esperbras, qui emploie plus de 5000 professionnels, intervient dans plusieurs secteurs de l'économie. Il est présent en Amérique du Sud, en Europe, mais également en Afrique.

Sénat/Emprunt de l'Etat auprès de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

Le dossier désormais à l'examen des sénateurs

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

La Commission en charge des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation, a auditionné, hier, le ministre délégué à l'Économie, Hilaire Machima, sur ce projet de loi qui, vendredi dernier, a reçu l'approbation de l'Assemblée nationale.



Le ministre délégué à l'Économie, Hilaire Machima, hier face...

LE projet de loi autorisant l'Etat gabonais à contracter une dette de cent-soixante-quinze millions neuf cent mille euros (175.900.000) auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est désormais en cours d'examen au Sénat.

La commission en charge des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation, a procédé, hier, à l'audition du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement, Hilaire Machima, sur cette question. Ledit texte avait déjà été adopté, il y a quelques jours à l'Assemblée nationale par les députés. Il s'agissait, avait expliqué le ministre de l'Économie, d'un "Second prêt à l'appui des politiques

de développement en matière de consolidation fiscale et de croissance inclusive". Le ministre délégué a, à son tour, indiqué, cette fois-ci aux sénateurs, que cet emprunt est la suite d'une série de deux opérations de financement à l'appui des politiques de développement au bénéfice du Gabon. Lequel financement, à l'en croire, est fortement aligné sur la réponse coordonnée des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à la récente crise économique. De même cet apport financier, permet de poursuivre l'accompagnement des autorités gabonaises dans la réalisation du Plan straté-



Vue d'ensemble des sénateurs.

gique Gabon émergent (PSGE) et du Plan de Re-

lance de l'Économie (PRE). Et reste conforme à la

"stratégies pays" (PLR) élaborée par la Banque mon-

diale. Laquelle est un prolongement de la stratégie du partenariat avec le Gabon. Ceci dit, l'emprunt sollicité devrait continuer à poursuivre les efforts du gouvernement dans le «renforcement de la soutenabilité et l'efficacité budgétaire de la gestion du secteur public ; l'amélioration de la compétitivité notamment le climat des affaires, en consolidant les services à guichet unique, en ouvrant la voie à un nouveau Code d'investissement et en renforçant les services des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; et dans l'établissement des bases pour les services sociaux et de santé».

En attendant, les sénateurs ont tenu déjà à faire remarquer à leur interlocuteur, "le recours, de plus en plus excessif à l'endettement par les autorités publiques ; l'état actuel de la dette de notre pays et son taux réel à ce jour". De même, ils se sont interrogés sur le niveau de réalisation des travaux effectués avec les emprunts antérieurs, ainsi que sur leurs identifications. Non sans demander au membre du gouvernement de fournir des précisions sur l'orientation des fonds et les projets véritables à réaliser avec l'emprunt contracté.